

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association Convictions du 3 mars 2011

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h15 par le président Fabien Verdier, qui soumet l'ordre du jour suivant :

- Approbation du montant des cotisations pour l'année 2011 ;
- Approbation du rapport moral 2010 ;
- Débats sur les projets futurs de l'association ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Le président rappelle que seuls les adhérents à jour de cotisation peuvent voter. L'adhésion peut se faire sur place.

1. Montant des cotisations pour l'année 2011

Après avoir remarqué qu'aucun appel à cotisation n'avait été fait pour l'année civile 2010, le président propose de maintenir les montants de cotisation pour l'année 2011. Un court débat a lieu sur l'opportunité de diminuer le montant des cotisations. Celui-ci est maintenu à l'unanimité, considéré comme un témoignage de la volonté de l'adhérent de s'investir dans Convictions. Par ailleurs, le montant peut être réévalué au cas par cas si il y a demande de l'adhérent.

2. Approbation du rapport moral pour l'année 2010

Après l'élection par le CA d'un nouveau bureau présidé par Fabien Verdier, un cycle de conférences a été organisé pour relancer la réflexion du club Convictions. Les comptes-rendus des deux premiers débats ainsi que du rapport moral sont mis à disposition des adhérents, le troisième débat étant organisé après l'AG. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Débat sur les projets de l'association

Le président fait une introduction en proposant aux adhérents d'organiser en partenariat avec Alternatives Economiques une série de trois conférences sur l'emploi et le chômage, reprenant les thématiques suivantes :

- La réduction du temps de travail ;
- Le coût de travail ;
- La recherche de flexibilité interne et externe.

Après ces conférences, une tribune serait publiée afin de propager les résultats des réflexions du club Convictions, dans le prolongement de l'objectif de l'association d'émettre des textes et de diffuser des idées. Durant le débat qui suit, les adhérents font remarquer les points suivants :

- Les précédents administrateurs n'ayant pas tous été fidèles dans leur engagement pour Convictions, l'association est aujourd'hui convalescente. Il est donc important de repartir avec un sujet phare et un débouché précis pour échanger et produire ;

- La spécificité de Convictions a toujours été de lancer des réflexions sur le long terme, notamment sur la question de la réduction du temps de travail. Il est important de chercher à influencer sur le débat à long terme, via les bons médias, en traçant un chemin « philosopho – politique » ;
- Les sujets de travail que choisit Convictions doivent être originaux et sortir des sentiers battus pour être innovants. Par exemple, sur la thématique du travail, des questions intéressantes à soulever pourraient être le lien entre les politiques de développement durable et l'emploi, ou encore la question du lien entre niches fiscales et financement de l'emploi public.

4. Renouveau du Conseil d'Administration

Afin de permettre la constitution d'un conseil d'administration rajeuni et efficace, le président a décidé de proposer un CA plus restreint, composé de dix anciens administrateurs (sur 30 auparavant), et de sept nouveaux membres, plus jeunes. Le CA est approuvé à l'unanimité.